

LES HABITANTS ONT EU RAISON DES ANTENNES

Par Clarisse Josselin et Véronique Beaugrand / Le Parisien, le 11/04/2003

LES ANTENNES-RELAIS de Saint-Cyr sont tombées en moins d'une heure. A 8 h 30 hier matin, les quatre pylônes soutenant les émetteurs étaient à terre. En fin de matinée, les structures métalliques avaient déjà été découpées et emmenées. Inquiets des dangers sanitaires provoqués par l'émission d'ondes, les riverains du quartier de l'Epi-d'Or et le maire réclamaient depuis trois ans l'application du principe de précaution. Finalement, ils ont réussi à faire plier Orange et SFR. C'est la première fois en France que des opérateurs de téléphonie mobile démontent des antennes pour raison sanitaire. Une victoire symbolique qui redonne espoir aux nombreuses associations du département déterminées à éloigner les relais des lieux sensibles. De leur côté, les opérateurs espèrent que Saint-Cyr ne fera pas jurisprudence et que ce précédent restera un cas isolé. Rien n'est moins sûr, ce d'autant qu'il reste de nombreux « fronts » contre les antennes dans le département. Et, pour l'instant, ce sont les opérateurs qui cèdent du terrain... **Triel** : après avoir remué ciel et terre et obtenu l'accord du maire, Orange a finalement abandonné son projet d'implantation sur le plateau de l'Hautil, estimant qu'il n'améliorerait pas la couverture du réseau. En revanche, l'opérateur mène actuellement des études pour une implantation dans le vieux Triel. **Orgeval** : la commune impose ses règles. Pour lutter contre l'implantation anarchique d'antennes relais, elle a décidé d'imposer aux opérateurs deux sites. Il s'agit d'un terrain de la ville situé à la lisière du bois de Saint-Marc et d'un espace réservé à la déchetterie. **Villennes-sur-Seine** : sous la pression des riverains, Orange a suspendu son projet d'implantation en coeur de ville, rue du général Leclerc. L'opérateur devrait prochainement rencontrer l'association des riverains en présence des représentants de la mairie pour tenter de trouver un consensus. **Conflans** : les travaux d'Orange dans le hameau des Impressionnistes sont en suspend. Suite à une levée de boucliers des habitants, la mairie a annulé son arrêté « de non opposition à la déclaration des travaux de l'opérateur pour la modification de relais radiocommunication ».

LES ANTENNES-RELAIS DEBOULONNEES

Par Clarisse Josselin / Le Parisien, le 10/04/2003

(...)

D'après l'élu, cette décision résulte d'un jugement du tribunal administratif de Versailles en date du 13 mars dernier. La justice avait alors confirmé la demande de résiliation par la mairie du contrat avec Orange pour raisons sanitaires. Les deux opérateurs avaient désactivé leurs antennes dès le lendemain. « Je pensais qu'Orange allait faire appel de ce jugement et je m'attendais à une nouvelle bataille juridique, poursuit Philippe Lavaud. Il avait jusqu'au 15 mai pour démonter les antennes.(...) »

(..)
« Je viens de prendre un nouvel arrêté pour interdire l'installation d'antenne à moins de 100 mètres de tout équipement public. Par principe, je ne faciliterai pas la tâche de SFR ou d'Orange qui nous ont obligé à aller au tribunal pour avoir gain de cause. » Après avoir gagné cette première manche, le collectif va maintenant se pencher sur l'avenir de l'enquête sanitaire (...). La prochaine réunion avec la Ddass est prévue pour le 23 avril. « Pour l'instant, cette étude n'a rien donné de concret mais nous n'allons pas baisser les bras. Même si les antennes ne sont plus là, je veux savoir pourquoi les cas de cancers sont plus élevés à Saint-Cyr qu'ailleurs »...